

## **Port de Paimpol : Oui à la piétonisation du quai Duguay-Trouin !**

La municipalité a décidé de rendre partiellement piéton le quai Duguay Trouin de 12h à 1h du matin du 1er juillet au 3 septembre.

La municipalité justifie son action d'une part par la lutte contre le réchauffement et la transition écologique et d'autre part au nom de l'intérêt général.

Notre association qui est engagée dans le développement des mobilités douces, dont la marche à pied fait partie, ne peut qu'encourager cette initiative qui va rendre le cheminement sur un côté du port plus apaisé.

Paimpol a l'avantage d'être un port dans la ville, ce qui en fait un site touristique remarquable qu'il faut davantage mettre en valeur. Pour le rendre plus attractif, il doit être agréable d'en faire le tour. La ville est par ailleurs dotée, à proximité, d'une offre considérable de places de parking pour les voitures : 606 gratuites et un grand nombre en zone bleue.

Au regard des enjeux, les arguments de contestation avancés nous semblent peu convaincants, d'autant que le contournement du quai, devenu piéton, ne prend que 2 minutes que l'on soit en voiture ou à vélo.

Nous soutenons la municipalité paimpolaise dans son initiative de transition écologique et l'encourageons à maintenir son arrêté municipal.

Association Pays d'Paimpol à Vélo